

noncèrent le prétendu blanc-seing et le so-disant despotisme de notre chef. Ce fut une grande bataille. Au cours de ses attaques, l'honorable député de Québec-Est rappela les jours de la Révolution française et donna aux électeurs de cette circonscription une première version de l'intéressant discours qu'il a prononcé ici l'autre jour. Par un beau dimanche soir, voici ce qu'il disait à Shawinigan-Falls:

Le Parlement s'est suicidé pour une période de six mois. Il ne compte pour rien. Bennett a établi dans notre pays une véritable dictature. Il règne par la force. C'est un vrai dictateur. A l'époque de l'empire romain, Néron tenait le peuple dans la misère et lui donnait du pain et des jeux pour l'amuser. Bennett lui donne du pain, mais il le lui donne par la violence.

J'extraits cette citation de *La Presse*, le grand quotidien libéral de Montréal, numéro du lundi 3 août, page 7. Quelques minutes après, l'honorable député ajoutait, en parlant du Gouvernement et des conservateurs:

Ils exploitent les souffrances du peuple. Les tories ne sont que les représentants de la dépression, les enfants de la crise qui sévit au pays.

Ce sont des exemples des douceurs dites par les honorables députés d'en face dans leurs dénonciations du Gouvernement, au cours de l'élection complémentaire de Trois-Rivières-Saint-Maurice. L'ancien secrétaire d'Etat, l'honorable député de Saint-Jacques (M. Rinfret), a prononcé alors un fort intéressant discours. Expliquant à la foule le sens des mots "paix, ordre et bonne administration" employés dans la loi, il a dit que M. Bennett a voulu imposer le bill au Parlement pour rétablir la conscription. Il a prétendu aussi que le Gouvernement n'épargnerait rien pour diminuer les libertés du peuple. Mais les humbles députés conservateurs fédéraux, guidés par leurs ministres de Québec, sont allés expliquer aux électeurs du comté l'objet véritable du projet de loi adopté, pour fournir du pain aux pauvres, aux nécessiteux, durant la crise. Ils ont dit, avec leur humble talent, que le Gouvernement faisait de son mieux pour tenir ses promesses, et que le premier ministre n'avait eu recours à ce projet de loi qu'à contre-cœur, convaincu que c'était le seul moyen de faire face à la crise.

Les honorables membres de l'opposition ont tenu un langage plus violent dans le comté de Trois-Rivières-Saint-Maurice qu'à la Chambre, mais néanmoins ce comté, qui, depuis plus de trente ans n'avait jamais élu un conservateur, a choisi comme son digne représentant un avocat éminent, ancien bâtonnier du barreau de sa province, un vrai conservateur, mon ami M. Bourgeois. Cette fois-là, la province de Québec a donné au Parlement et au pays une preuve évidente

[M. Gagnon.]

de son bon sens et de sa sagacité politique. Elle s'est montrée disposée à coopérer avec la population anglaise des autres provinces pour résoudre les grands problèmes de l'Etat. La province a aussi donné au premier ministre un témoignage de son admiration et de sa gratitude pour les vigoureux efforts qu'il a faits pour sauver le Canada de la banqueroute. Le comté de Trois-Rivières-Saint-Maurice a exprimé le véritable sentiment de Québec que nos adversaires ne semblent pas capables de comprendre. (*Exclamations*) La province de Québec a toujours répondu volontiers aux témoignages de bienveillance et de bonne entente. Elle a fermé l'oreille aux cris de: Conscription et despotisme, qu'on a poussés. Les gens de Québec ne cèdent pas aux appels aux passions et aux préjugés. Le comté de Trois-Rivières-Saint-Maurice a donné au premier ministre un vote de confiance qui l'a certes consolé des basses accusations portées contre lui par plusieurs membres de l'opposition et, en particulier par l'ancien secrétaire d'Etat (M. Rinfret), qui a prétendu qu'en sa qualité de ministre des Finances, le premier ministre proposait une modification de l'impôt sur le revenu pour se détacher lui-même et détaxer ses amis multimillionnaires, alourdissant ainsi le fardeau du pauvre.

Depuis l'élection complémentaire de Trois-Rivières-Saint-Maurice, par sa coopération avec les divers gouvernements municipaux et provinciaux, dans tout le pays, le parti conservateur a fait tout son possible pour tenir la promesse qu'il avait faite de soulager le chômage. A cette fin, il a dépensé des millions et le crédit national n'est pas ébranlé. Grâce à l'intervention du solliciteur général (M. Dupré), le Gouvernement a mis plus de 5 millions de dollars à la disposition de la région de Québec pour alléger le chômage. L'ampleur de vision de mes honorables vis-à-vis, me manque peut-être, mais je ne puis voir, dans le projet de loi voté en juillet dernier, les caractéristiques mauvaises d'une usurpation de pouvoirs. C'est une loi réparatrice. Elle comporte un plan de secours aux sans-travail en coopération avec les municipalités et les provinces. On n'a pas déboursé les fonds de la manière fantaisiste décrite par l'opposition; il a fallu consulter beaucoup de gens. Selon les règlements édictés par le département du Travail, il a fallu d'abord soumettre toutes les demandes faites relativement à l'exécution de travaux publics aux autorités municipales, qui ont discuté les mesures et adopté des vœux transmis ensuite aux gouvernements provinciaux. De leur côté, ceux-ci ont fait faire une enquête par leurs inspecteurs, et ils ont envoyé une liste de questions aux conseils municipaux au sujet du nombre des sans-